

CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Compte rendu administratif

L'année deux mille vingt, le jeudi vingt septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Somme régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain BABAUT Président.

Etaient présents :

M. LECLERCQ, Mme VAQUIER, M. DEMARCY, M. FALOISE, Mme BRANDICOURT, M. DEBEUGNY, Mme DUTHOIT, M. DELETRE, M. GABREL, Mme BRAUD, M. CHEVALLIER, Mme SCHWEIG, M. LALOI, Mme VERDEZ, M. DERAMISSE, Mme MARLOT, M. REGNARD, Mme LEROY, M. CAUCHY, Mme JULLIEN, M. BABAUT, M. DUCROCQ, M. SMERDA, Mme SANJUAN, M. COMMECY, M. CHEVIN, M. PETIT, M. LENGLET, M. ROUSSEL, Mme LEROY, M. VAN VYNCKT, M. DEHURTEVENT, M. SAVOIE, M. DEBLANGIE, M. DEMAISON, M. DURIER, M. DUQUENOY, Mme DEFRETIN, Mme CANDELIER, M. BOIVIN, M. VANDENHOVE, M. GOSSELIN, M. BRUXELLE, Mme D'HEILLY, M. ARTHUR, Mme RICARD, Mme HUYGHE, M. GUILLEMOT, Mme DURAND, M. LAVOISIER, M. MARTIN.

Sauf :

Mme CAPON donne pouvoir à M. DUCROCQ
Mme MARECHAL donne pouvoir à M. SAVOIE
M. DINOUCARD donne pouvoir à M. DEMARCY
M. LELIEUR donne pouvoir à Mme D'HEILLY

Excusé : M. BARDET

La séance est ouverte à 18H.

Après appel des délégués, il est constaté que le quorum est atteint.

Madame Salma LEROY est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil du 17 juin 2020 est adopté à l'unanimité, sous réserve d'une précision demandée par M. DEHURTEVENT : concernant la gestion de l'assainissement non collectif, M. DEHURTEVENT précise qu'il reste favorable à la régie et se positionne contre la gestion externalisée de cette compétence.

Le compte rendu du Conseil du 16 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

M. LAVOISIER souhaite obtenir le compte -rendu de la réunion du 9 juillet. M. le Président précise qu'il n'y a pas eu de compte rendu de cette réunion informelle à laquelle les Maires du Val de Somme étaient conviés.

1. Communications du Président

M. le Président rappelle que la *loi du 27 décembre 2019* relative à l'engagement dans la vie locale énonce dans son *article 8* sa volonté de rendre tous les conseillers municipaux destinataires des informations des EPCI.

Ainsi, pour favoriser une meilleure circulation des informations :

- les convocations au conseil communautaire

- la note de synthèse

-les comptes rendus des réunions du Conseil communautaire,

-les rapports d'orientation budgétaire, rapport d'activité de la CCVS

seront adressés par mail, par l'intermédiaire des secrétaires de mairies des 33 communes - relais de Sylvie Vaudet et Nathalie Joly-Caron auprès de leurs élus locaux- à TOUS les conseillers municipaux du Val de Somme.

2. Administration générale-Désignation d'un nouveau délégué communautaire

M. le Président explique que par courrier en date du 20 juillet, Mme LEFEUVRE Marie-Françoise a présenté sa démission de ses fonctions de délégué communautaire.

En application des dispositions de l'article L273-10 du code électoral et en se référant aux résultats des élections municipales du 28 juin 2020, il apparaît que Pascale HUYGHE est la conseillère municipale également candidate au conseil communautaire sur la liste présentée par M.Didier DINOARD en mars 2020 qui est appelée à siéger au sein de la Communauté de communes du Val de Somme.

A l'unanimité, le conseil communautaire procède à l'installation de Madame Pascale HUYGHE en qualité de délégué titulaire représentant la commune de Villers Bretonneux.

3. Administration générale – Adoption du Règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur a été joint en annexe de la note de synthèse.

M. PELLETIER, Directeur général de services, rappelle qu'en application de l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette obligation s'applique aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

M. PELLETIER souligne le principe de dématérialisation, le renforcement du droit à l'information des élus et leur représentation au sein des commissions, conformément aux dispositions de la loi engagement et proximité.

M. LAVOISIER pense qu'une commission peut fonctionner avec plus de 15 personnes.

M. le Président propose qu'un bilan soit fait dans quelques temps pour voir si des améliorations sont possibles.

A la majorité (une abstention : M. LAVOISIER), le conseil de communauté adopte le règlement intérieur.

4. Commission d'études – Désignation des membres

Le conseil de communauté a mis en place les commissions d'études lors de sa séance du 16 juillet 2020.

A l'unanimité, le Conseil de communauté désigne les membres des commissions selon la répartition suivante :

**Commission Communication / Transversalité/ Mutualisation/ Ressources Humaines/
Stratégie - VP : M.DEMARCY**

**1-Commission Communication / Transversalité/ Mutualisation/ Ressources Humaines/
Stratégie** **VP :**
M.DEMARCY

Noms des élus	Commune
Annick BRAUD	Corbie
Isabelle MARECHAL	Marcelcave
Stéphane SMERDA	Fouillois
Brigitte DURAND	Villers Bretonneux
J-B CAUCHY	Corbie
Stéphane CHEVIN	Le Hamel
Claudie DUTHOIT	Cerisy
François DEBEUGNY	Cachy
Salma LEROY	Corbie
Delia SANJUAN	Franvillers
Hubert FLEURY	Heilly
Didier DINOUART	Villers-Bretonneux
Martine RICARD	Villers-Bretonneux
Didier BARDET	Daours
Sylvie BRANDICOURT	Bussy les Daours

Commission Finances et administration générale – VP : M.DEBEUGNY

**2 - Commission Finances et administration
générale** M.DEBEUGNY

Denis DEMARCY	Bonnay
Didier DEMAISON	Morcourt
Martine JULLIEN	Corbie
Stéphane CHEVIN	Le Hamel
Claudie DUTHOIT	Cerisy
Annick BRAUD	Corbie
Christine SCHWEIG	Corbie
Bertrand LELIEUR	Villers-Bretonneux
Martine RICARD	Villers Bretonneux
Alain Savoie	Marcelcave
Bétina DEFRETIN	Sailly Laurette

Commission économique – VP : M.DINOUART

3 - Commission Développement Economique M.DINOUART

Jean-Louis BRUXELLE	Vecquemont
Patrick PETIT	Hamelet
Brigitte LEROY	Lahoussoye

Denis DEMARCY	Bonnay
Yves DUCROCQ	Fouilloy
Brigitte DURAND	Villers Bretonneux
Eric LAVOISIER	Villers Bretonneux
Stéphane CHEVIN	Le Hamel
Alain SAVOIE	Marcelcave
Adeline MARLOT	Corbie
David REGNARD	Corbie
Hubert FLEURY	Heilly
Daniel ARTHUR	Villers Bretonneux
Didier DEMAISON	Morcourt

Commission Travaux – VP : M.DEMAISON

4- Commission TRAVAUX	
	<u>M.DEMAISON</u>
Ph GOSSELIN	Vaux sur Somme
Gilles ROUSSEL	Hénencourt
Frédéric DEHURTEVENT	Lamotte-Warfusée
Jean-Louis BRUXELLE	Vecquemont
Daniel DUQUENOY	Ribemont sur Ancre
Marie-Josée VAQUIER	Baizieux
Georges LECLERCQ	Aubigny
Brigitte LEROY	Lahoussoye
Christian DE BLANGIE	Méricourt l'Abbé
Sylvie BRANDICOURT	Bussy
Yves DUCROCQ	Fouilloy
Brigitte DURAND	Villers Bretonneux
Eric LAVOISIER	Villers Bretonneux
Philippe VAN VYNCKT	Lamotte Brebière
Betina DEFRETIN	Sailly Laurette
Didier DERAMISSE	Corbie
Délia SANJUAN	Franvillers
Cédric GUILLEMOT	Villers-Bretonneux
Philippe BOIVIN	Treux

Commission Aménagement espace-Habitat-Urbanisme – VP : Mme LEROY

5 - Commission Aménagement de l'espace - Habitat – Urbanisme	
	<u>Mme LEROY</u>
Patrick PETIT	Hamelet
Georges LECLERCQ	Aubigny

Daniel VAN DEN HOVE	Vaire sous Corbie
Sylvie BRANDICOURT	Bussy
Denis DEMARCY	Bonnay
Yves DUCROCQ	Fouilloy
Eric LAVOISIER	Villers Bretonneux
Alain SAVOIE	Marcelcave
Claudie DUTHOIT	Cerisy
Betina DEFRETIN	Sailly Laurette
Bruno LALOI	Corbie
Bertrand LELIEUR	Villers-Bretonneux
Philippe BOIVIN	Treux
Mme SANJUAN	Franvillers

Commission Environnement – VP : M.SAVOIE

6 - Commission Environnement		M. SAVOIE
Didier BARDET	Daours	
Denis DEMARCY	Bonnay	
Xavier COMMECY (Suppléant Bruno Cailleux) ^{2^{ème}} adjoint	Gentelles	
Pascale HUYGHE	Villers-Bretonneux	
Martine CAPON	Fouilloy	
Jean-Luc DELETRE	Chipilly	
Stéphane CHEVIN	Le Hamel	
Philippe VAN VYNCKT	Lamotte Brebière	
Miguel CHEVALLIER	Corbie	
Didier DERAMISSE	Corbie	
François DEBEUGNY (suppléante Mme Dumortier)	Cachy	
Frédéric MARTIN	Warloy Baillon	
Délia SANJUAN	Franvillers	

Commission Assainissement collectif et non collectif – VP : M.BRUXELLE

7 -Commission Assainissement		M. BRUXELLE
Catherine CANDELIER	Sailly le Sec	
Patrick PETIT	Hamelet	
Jacky DURIER	Pont-Noyelle	
Denis DEMARCY	Bonnay	
Xavier COMMECY (Suppléant Thierry Acloque)	Gentelles	
Martine CAPON	Fouilloy	
Eric LAVOISIER	Villers Bretonneux	
Bertrand LELIEUR	Villers-Bretonneux	
Marie-Josée VAQUIER	Baizieux	
Bruno LALOI	Corbie	

Commission Culture – VP : Mme DUTHOIT

8 - Commission Culture		Mme DUTHOIT
Daniel DUQUENOY		Ribemont sur Ancre
Denis DEMARCY		Bonnay
Xavier COMMECY (Suppléant Cécile Dumeige)		Gentelles
Stéphane CHEVIN		Le Hamel
François DEBEUGNY (suppléant LE GUELLEC)		Cachy
Salma LEROY		Corbie
Adeline MARLOT		Corbie
Christine VERDEZ		Corbie
Christine SCHWEIG		Corbie
Martine RICARD		Villers-Bretonneux
Daniel ARTHUR		Villers Bretonneux
Didier BARDET		Daours
Martine JULLIEN		Corbie

Commission Scolaire/ Equipements sportifs – VP : M.GABREL

9 - Commission Sport/Scolaire		M.GABREL
Jean-Louis BRUXELLE		Vecquemont
Christian DE BLANGIE		Méricourt l'Abbé
Isabelle MARECHAL		Marcelcave
Stéphane SMERDA		Fouilloy
Denis DEMARCY		Bonnay
Pascale HUYGHE		Villers-Bretonneux
J-B CAUCHY		Corbie
François DEBEUGNY		Cachy
Miguel CHEVALLIER		Corbie
David REGNARD		Corbie
Didier DERAMISSE		Corbie
Didier DINOUARD		Villers-Bretonneux
Patricia D'HEILLY		Villers-Bretonneux

Commission Tourisme – VP : M.CHEVIN

10 - Commission Tourisme		M.CHEVIN
Annick Braud		Corbie
Catherine CANDELIER		Sailly le Sec
Daniel DUQUENOY		Ribemont sur Ancre
Daniel VAN DEN HOVE		Vaire sous Corbie

Isabelle MARECHAL	Marcelcave
Stéphane SMERDA	Fouilloy
Denis DEMARCY	Bonnay
Xavier COMMECY (Suppléant Gilles Dizambourg)	Gentelles
J-B CAUCHY	Corbie
Claudie DUTHOIT	Cerisy
Salma LEROY	Corbie
Bruno LALOI	Corbie
Christine VERDEZ	Corbie
Hubert FLEURY	Heilly
Patricia D'HEILLY	Villers-Bretonneux
Adeline MARLOT	Corbie

Commission Eau – VP : M.COMMECY

11 – Commission Eau		M.COMMECY
Philippe GOSSELIN	Vaux sur Somme	
Gilles ROUSSEL	Hénencourt	
Marie-Josée VAQUIER	Baizieux	
Jacky DURIER	Pont-Noyelle	
Brigitte LEROY	Lahoussoye	
Sylvie BRANDICOURT	Bussy	
Denis DEMARCY	Bonnay	
Didier DEMAISON	Morcourt	
Stéphane CHEVIN	Le Hamel	
Jean-Luc FALOISE	Bresle	
Philippe VAN VYNCKT	Lamotte Brebière	
Betina DEFRETIN	Sailly Laurette	
Ludovic GABREL	Corbie	
Délia SANJUAN	Franvillers	
M.FLEURY (représenté par Philippe LENGLET)	Heilly	
Cédric GUILLEMOT	Villers Bretonneux	
Frédéric MARTIN	Warloy Baillon	

5. Commission d'appel d'offres – Création et désignation des membres titulaires et suppléants

En application de l'article 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes doit mettre en place la commission d'appel d'offres selon les critères d'une commune de plus de 3 500 habitants, soit le Président, membre de droit et 5 titulaires plus 5 suppléants.

A l'unanimité, le conseil de communauté procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres. Le vote a lieu à main levée conformément au choix de l'assemblée communautaire.

Titulaires	Suppléants
DEMAISON Didier	LAVOISIER Eric
BRUXELLE Jean-Louis	PETIT Patrick
DEBEUGNY François	MARLOT Adeline
DEHURTEVENT Frédéric	VAN VYNCKT Philippe
COMMECY Xavier	VAN DEN HOVE philippe

6. Commission de concession (délégation de service public) – Désignation des membres titulaires et suppléants

La communauté de communes gère un certain nombre de services sous forme de délégation des services publics (Piscine Calypso, Assainissement Collectif et non collectif).

Avec la « loi Sapin », lors de la précédente mandature, une commission de délégation de service public avait été désignée en 2014 pour statuer sur les différents contrats de délégation de service public. Depuis la réforme des marchés publics de 2016, les délégations de service public font parties des contrats de concession, pour lesquels une commission de concession doit être mise en place.

Cette commission est présidée de droit par le Président et est constituée de 5 titulaires et de 5 suppléants.

A l'unanimité, le conseil de communauté procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants de la commission de concession :

Titulaires	Suppléants
DEMAISON Didier	LAVOISIER Eric
BRUXELLE Jean-Louis	PETIT Patrick
DEBEUGNY François	MARLOT Adeline
DEHURTEVENT Frédéric	VAN VYNCKT Philippe
COMMECY Xavier	VAN DEN HOVE philippe

7. Commission locale d'évaluation de transfert des charges (CLECT) – Désignation des membres

Il y a lieu de reconduire la commission locale d'évaluation de transfert des charges, où précédemment l'ensemble des Maires des communes membres étaient désignés, pour participer aux travaux de cette commission lors de l'examen de nouvelles compétences ayant une incidence sur les budgets communautaires et communaux ou encore le pacte fiscal et financier.

La commission est donc composée des 33 communes de la Communauté de Communes. Assistent à cette réunion, le Trésorier de Corbie et le Directeur Général de la Communauté de Communes.

En cas d'empêchement des maires, il est convenu qu'ils pourront être suppléés par leur 1^{er} adjoint.

A l'unanimité, le conseil de communauté décide de reconduire cette Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges.

8. Commission territorialisation – Désignation des membres

En application de la convention de développement territorial passée avec le Conseil Départemental de la Somme, la Communauté de Communes assure avec les 6 Conseillers départementaux concernés la coordination et le suivi des dossiers ou projets éligibles aux subventions allouées par le Conseil Départemental.

Il est proposé de reconduire la Commission territorialisation pour mener à bien la gestion de l'enveloppe territoriale composée :

- des 33 Maires de la communauté de communes du Val de Somme ;
- des 6 Conseillers départementaux représentant les cantons d'Amiens 3, Amiens 4 et Corbie ;
- de la Direction Générale des Services de la communauté de communes et du service développement territorial du Conseil départemental, chargés d'assurer le fonctionnement de cette commission, et de suivre mensuellement la consommation des crédits.

Cette commission locale d'examen est coprésidée par le Président de la communauté de communes et les 6 Conseillers départementaux représentant les cantons concernés.

A l'unanimité, le conseil de communauté décide de reconduire cette commission.

9. Commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées

La Communauté de Communes compétente en matière d'aménagement de l'espace se doit de créer une commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées dès lors qu'elle compte 5 000 habitants et plus.

A l'unanimité, le conseil de communauté procède à l'élection des membres de la commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées:

CIAPH :

Membres :

Didier DEMAISON
Philippe GOSSELIN
Gilles ROUSSEL
Frédéric DEHURTEVENT
Jean-Louis BRUXELLE
Daniel DUQUENOY
Marie-Josée VAQUIER
Georges LECLERCQ
Brigitte LEROY
Christian DE BLANGIE
Sylvie BRANDICOURT
Yves DUCROCQ
Brigitte DURAND
Eric LAVOISIER
Alain SAVOIE
Philippe VAN VYNCKT
Didier DERAMISSE
Délia SANJUAN
Cédric GUILLEMOT
Philippe BOIVIN

10. Conseil d'exploitation de la Régie « OT Val de Somme »

La communauté de communes du Val de Somme qui exerce la compétence tourisme (article L-134-5 Code du Tourisme) a décidé par délibération du Conseil de communauté en date du 24 juin 2014 de créer une régie dotée de la seule autonomie financière depuis le 1^{er} janvier 2015 pour la gestion de

l'office du tourisme intercommunal.

Le conseil d'exploitation de la régie est composé de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants répartis comme suit :

Titulaires :

Collège issu du conseil de communauté (7 personnes)

Collège issu de la société civile en lien avec le tourisme (5 personnes)

Suppléants :12

Collège issu du Conseil de communauté (7 personnes)

Collège issu de la société civile en lien avec le tourisme (5 personnes)

A l'unanimité, le Conseil Communautaire

- désigne les nouveaux membres du conseil d'exploitation de la Régie de l'OT du Val de Somme, issus du conseil de communauté.
- valide la liste des nouveaux membres du conseil d'exploitation de la Régie de l'OT du Val de Somme, issus de la société civile en lien avec le tourisme, selon la proposition suivante :

Régie OT			
CCVS			
Titulaires (7)		Suppléants (7)	
M.CAUCHY		Mme SCHWEIG	
M.DEMARCY		Mme LEROY Salma	
M.SMERDA		M.LALOI	
M.VAN DEN HOVE		M.LAVOISIER	
Mme D'HEILLY		M.GOSSELIN	
Mme VERDEZ		Mme DURAND	
Mme CANDELIER		M.BOIVIN	
Société Civile – Vu avec E.Lossent – liste arrêtée			
TITULAIRES			
Nom	Fonction	Adresse	Contact
1 /Mme Régnaud Aurélie	Restaurateur /propriétaire de l'Anzac Pub	8 rue Charles de Gaulle 80800 Corbie	03-22-45-31-54 anzac.pub@gmail.com
2 /M. Lederc Pascal	Propriétaire d'un meublé de Tourisme "le gîte des étangs de la Barette"	15 route de Vaux 80800 Corbie	06-43-96-71-58 gitelesetangsdelaBarette@hotmail.fr
5 /M. Fromond Michel	Guide accompagnateur Equestre / association somme randonnée à cheval à pont-Noyelle	8 bis chemin du bastion 80800 CORBIE	06-27-07-44-23 somrandacheval@gmail.com
4 /Mme Gauthier Mélanie	Présidente association de commerçant de Corbie "Shop'in Corbie"	25 place de la République 80800 Corbie	03-22-48-02-17 mel.gauthier@yahoo.fr
5/ M. Michel Damagnez	Président de l'association "les amis du vieux Corbie" (musée de Corbie)	8 rue Höxter Corvey 80800 Corbie	0675537902 damagnez@wanadoo.fr
SUPPLEANTS			
Nom	Fonction	Adresse	Contact
2 /Mme Hebda Florence	Propriétaire de chambres d'hôte "Casa" à vequemont et référente du label Gîte de France	5 allée desaubépinies 80800 Vequemont	guillaume.hebda@free.fr
3 /M.Delattre Pierre	Gîte de groupes "les rainettes" à Sailly-le-sec / Directeur de l'association Diabolo (centre de vacances pour enfants)	10 rue du Maréchal Lederc 80800 SAILLY-LE-SEC	03-22-42-02-25 pierre.delattre@asso.diabolo.fr
3 /M. Chardon Pascal	Artisan-producteur /Propriétaire "Au Domaine Vert"	Rue Mesnel 80800 Vaire-sous-Corbie	06-75-12-82-01 pascal.chardon180@orange.fr
4 /Mme Trottin Claire	Propriétaire de camping "Au paradis des pêcheurs"	Rue du marais 80115 Pont-Noyelle	06-81-79-05-45 sas-apdp-camping@orange.fr
5/ M. Estienne jacky	Président association cyclotourisme du Val de Somme / Président Comité départemental de cyclotourisme de la Somme	8 rue le marché 80800 FOUILLOY	(03) 22 96 92 20 cyclodulvaldesomme@gmail.com

11. Conseil d'exploitation « eau potable »

A la suite de la création des statuts de la régie communautaire d'alimentation en eau potable, il a été adopté en conseil du 05 décembre 2019 la composition du Conseil d'exploitation. Celui-ci est composé de 4 membres élus parmi les délégués communautaires de la Communauté de communes du Val de Somme.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne les 4 délégués du Conseil d'exploitation d'Eau Potable :

Régie EAU

- M.ROUSSEL
- M.FALOISE
- M.GOSSELIN
- M.DEMAISON

12. Commission Intercommunale des Impôts Directs

A l'issue des élections intercommunales, les CIID doivent être renouvelées intégralement. 10 commissaires titulaires et leurs suppléants en nombre égal seront désignés par le directeur régional/département des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double proposée par le Président.

A l'unanimité, le Conseil de communauté désigne les commissaires :

CIID

- | | |
|----------------------|------------------------|
| LECLERCQ Georges | |
| VAQUIER Marie-Josée | |
| DEMARCY Denis | DEBLANGIE Christian |
| FALOISE Jean-Luc | DEMAISON Didier |
| BRANDICOURT Sylvie | DURIER Jacky |
| DEBEUGNY François | DUQUENOY Daniel |
| DUTHOIT Claudie | DEFRETIN Betina |
| DELETRE Jean-Luc | CANDELIER Catherine |
| GABREL Ludovic | BOIVIN Philippe |
| BARDET Didier | VAN-DEN-HOVE Daniel |
| DUCROCQ Yves | GOSSELIN Philippe |
| SANJUAN Delia | BRUXELLE Jean-Louis |
| COMMECY Xavier | DINOUEARD Didier |
| PETIT Patrick | MARTIN Frédéric |
| CHEVIN Stéphane | |
| FLEURY Hubert | + |
| ROUSSEL Gilles | - BABAUT Alain |
| LEROY Brigitte | - REGNARD David |
| VAN VYNCKT Philippe | - RICARD Martine |
| DEHURTEVENT Frédéric | - CAUCHY Jean Baptiste |
| SAVOIE Alain | - HUYGHE Pascale |
| | - MARLOT Adeline |

13. Organismes extérieurs – Désignation des délégués

A l'unanimité, le conseil de communauté désigne ses délégués qui représenteront la Communauté de Communes du Val de Somme dans les organismes suivants (le vote se fait à main levée, conformément au choix de l'assemblée) :

Pôle Métropolitain – 4 délégués (10/9/2020)	- Didier Dinouard - Brigitte Leroy - Alain Babaut - Stéphane Chevin
ADUGA AG et CA Bureau : Représentant du Pôle au CA et AG ADUGA	2 titulaires : - Alain Babaut - Stéphane Chevin 2 Suppléants : - Didier Dinouard - Brigitte Leroy Titulaire : Alain Babaut Suppléant : Didier Dinouard Titulaire : Alain Savoie Suppléant : François Debeugny
AMEVA	- Xavier Commecy - Ludovic Gabrel
MLIFE	Titulaires : - Brigitte Durand - Adeline Marlot Suppléants : - Martine Ricard - Eric Lavoisier
Somme numérique	- Denis Demarcy - François Debeugny
Conseil surveillance CA CH Corbie	- Didier Bardet
Collège E.Lefevbre- Corbie	Titulaire : Ludovic Gabrel Suppléant : François Debeugny
Collège J.Brel – Villers-Bx	Titulaire : Ludovic Gabrel Suppléant : François Debeugny
SISCO Bray s/Somme	- Claudie Duthoit
SISCO Albert	- Jean Luc Faloise - Gilles Roussel
SMIVOS Acheux	2 Titulaires : - Frédéric Martin - Philippe D'Halluin 2 Suppléants : - Délia Sanjuan - David Regnard
CNAS	- François Debeugny
Initiative Somme	- Didier Dinouard
CPIE	Titulaire : Annick Braud Suppléant : Bruno Laloï

SIEP SANTERRE	Titulaires : M.DEBEUGNY, M.COMMECY, M.DEHURTEVENT, M.CHEVIN, M.SAVOIE, M.DINOUCARD Suppléants : M.LAVOISIER, Mme HUYGHE, Mme RICARD, Mme MARECHAL, M.GUILLEMOT, M.ARTHUR
SIAEP Haute Vallée Hallue	M.COMMECY Mme SANJUAN M.MARTIN Mme LEROY M.DEMARCY M.FLEURY M.FALOISE Mme VAQUIER M.ROUSSEL
SMF La Neuville les Bray	7 titulaires - les maires des communes concernées : Cerisy, Chipilly, Méricourt l'Abbé, Morcourt, Saily Laurette, Saily le Sec et Treux 7 suppléants : 1 ^{er} adjoint des communes concernées, appelés à siéger avec voix délibérantes en cas d'empêchement du délégué titulaire
Somme Patrimoine	1 Titulaire : Stéphane Chevin 1 Suppléant : Daniel Duquenoy

14. Finances – Autorisation permanente et générale de poursuites

Vu l'article R1617-24 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu l'instruction codificatrice n° 11-022 MO du 16/12/2011,

Considérant que l'autorisation permanente et générale de poursuites n'a pas pour conséquence de priver la collectivité de son pouvoir de surveillance en matière de poursuites mais contribue à les rendre plus efficaces,

Considérant qu'une telle mesure participe à l'efficacité de l'action en recouvrement du comptable public et contribue à l'amélioration du recouvrement des produits de la collectivité,

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'octroyer au comptable public responsable de la Trésorerie de Corbie, receveur de la collectivité, l'autorisation d'engager toutes les poursuites qu'il jugera nécessaires pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par la CCVS.
Les actes de saisie vente restent soumis à l'approbation du représentant de la collectivité.
- Cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat actuel.

15. Administration générale – Adhésion à l'AMF80

Par courrier en date du 6 juillet 2020, l'Association des Maires de France propose à la CCVS d'adhérer à leur structure.

Cette adhésion permettrait de bénéficier :

- de l'adhésion aux associations départementales (AMS) et nationales (AMF)
- de l'accès aux services du conseil juridique
- de l'accès aux sessions de formation et d'information,
- de l'accès aux sites internet,
- de l'envoi de documents (agenda, annuaire, brochures informatives...),
- de l'organisation de déplacements lors de manifestations.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire émet un avis favorable sur cette adhésion et décide d'octroyer une contribution pour l'année 2020, d'un montant de 1583.60 € à l'AMF80 (dépense inscrite en dépense de fonctionnement – Chapitre 65 – Article 6554 sur l'exercice 2020 du budget principal).

16. Assainissement – Demande de subvention dans le cadre du plan de relance post-covid de l'Agence de l'Eau Artois Picardie

Le présent rapport a trait aux dossiers de demande de subvention sollicités auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans le cadre du plan de relance post-covid19, suivants :

- Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la RD 1029 à Villers-Bretonneux,
- Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la RD 30, rue Ferrer, bld Camille Roland, rue Hautecoeur et rue Wamain et rues attenantes à Corbie.

Le Conseil Général de la Somme envisage de réaliser les travaux de réfection de voirie de la RD30 à Corbie. Préalablement, à ces travaux de voirie, et suite aux ITV réalisés au niveau du réseau d'eaux usées, il s'est avéré nécessaire de s'adjoindre les services d'un bureau d'études afin de mener une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées de la RD 30 à Corbie. Le bureau d'études BECG Ingénierie a été retenu pour cette mission.

Parallèlement, et dans le cadre du contrat de concession assainissement collectif signé avec SUEZ Eau France, leurs services ont mené une campagne de contrôle des installations d'assainissement collectif chez les particuliers.

Lors de la présentation des autres avant-projet (RD1029 à Villers-Bretonneux, bld Camille Roland, rues Hautecoeur et Wamain à Corbie), il était convenu en comité de pilotage d'étudier le 1^{er} tronçon des rues attenantes du projet, afin d'étudier les réseaux d'eaux usées du carrefour complet.

Toutefois, les rues attenantes à la RD30 à Corbie, communiquées dans le projet rédigé par BECG Ingénierie sont :

- d'une part trop nombreuses pour rester dans le cadre de la délibération prise le 5 mars 2020 (elles représentent finalement 850 ml de réseaux alors que le collecteur de la RD30 représente 2,5 km. BECG Ingénierie a relevé des tronçons de 80 mètres),
- d'autre part ne correspondent pas aux bilans de conformité demandés auprès de SUEZ Eau France.

Ce pourquoi, il y a lieu de constituer deux demandes de subvention Agence de l'Eau Artois Picardie pour la commune de Corbie :

- 1 dossier regroupant les rues pour lesquelles un bilan de contrôles de conformité assainissement a été réalisé,
- 1 dossier regroupant les rues sans bilan de contrôles de conformité assainissement,

Ces deux demandes de subventions seront donc constituées de la façon suivante :

1. Un dossier regroupant les rues pour lesquelles un bilan RRPC est réalisé, correspondant à la tranche ferme du DCE :
 - Bld Blais Mousseron,
 - Rue Charles de Gaulle,
 - Rue de la république,
 - Rue des deux frères Lemoine,
 - Rue Léon Curé,
 - Rue de Pont-Noyelle.

2. Un dossier regroupant les rues attenantes à la RD 30 pour lesquelles un bilan de conformité des installations d'assainissement n'est pas réalisé, correspondant à la tranche conditionnelle du DCE, ainsi que les rues correspondantes au bon de commande n°3 :
 - Rue Francisco Ferrer,
 - Rue Alphonse Laurent,
 - Rue Zéphir Marcille,
 - Rue Edouard Hautecoeur,
 - Rue Jean et Marcellin Truquin,
 - Chemin de Franvillers,
 - Rue des deux Frères Hiot,
 - Rue Parmentier,
 - Rue du moulin,
 - Rue Brossolette,
 - Rue André Foucart,
 - Rue Paul Barroux,
 - Rue Charles Ducamps,
 - Rue Hautecoeur,
 - Boulevard Camille Roland,
 - Rue Wamain,
 - Rue Léon Lemaire,
 - Boulevard Camille Roland,
 - Rue du Général Leclerc,
 - Place Jean Catelas,
 - Rue du 4 septembre.

Par ailleurs, pour les réseaux de réhabilitation des eaux usées à Villers-Bretonneux, il y a lieu de regrouper les travaux dans un même et unique marché, et donc de constituer une demande de subvention unique pour ce marché de travaux, à savoir :

- RD 1029 à Villers-Bretonneux, tranche 1, 2 et 3,
- Rue de la briqueterie,
- Chaussée du Val de Somme.

M. DEHURTEVENT s'interroge sur le montant de ces travaux.

M. BRUXELLE, Vice-Président en charge de l'assainissement, précise que l'étude précitée déterminera le montant des travaux. Ces derniers sont rendus nécessaires par l'état vétuste des réseaux. Ils doivent être réalisés rapidement avant que la chaussée ne soit refaite.

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- autorise ces dépenses d'investissements mentionnés ci-dessus à hauteur des montants subventionnables par l'Agence de l'Eau Artois Picardie,
- sollicite les subventions correspondantes auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie,
- refuse les avances remboursables auprès de l'Agence de l'Eau,
- autorise le président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Les prochaines dates de réunion sont les suivantes :
Conseil de communauté : 30 septembre et 10 décembre 2020
Bureau communautaire : 22 octobre, 26 novembre, 17 décembre 2020

La séance est levée à 19h15.
Monsieur le Président remercie les participants, et les invite à partager le verre de l'amitié.

 *Le Président,*
A. BABAUT